

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LA MODIFICATION DES RÈGLEMENTS RELATIFS AUX MISES À
PIED—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Madame le Président, étant donné que les licenciements partiels frappent d'abord les jeunes travailleurs sans ancienneté, que ces derniers sont souvent aux prises avec de gros paiements hypothécaires ou autres et qu'ils ne peuvent pas survivre avec les prestations d'assurance-chômage; étant donné aussi que certains travailleurs ayant plus d'ancienneté pourraient se permettre d'être licenciés et accepteraient de l'être si cela ne leur faisait pas perdre leurs droits à l'assurance-chômage et leurs droits d'ancienneté, je propose, appuyé par le député de Prince-Albert (M. Hovdebo):

Que le gouvernement modifie les règlements de la Commission de l'assurance-chômage afin que, dans les cas de licenciements partiels ou temporaires, les travailleurs ayant plus d'ancienneté aient le choix d'être licenciés à la place de ceux qui en ont moins.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE CODE CRIMINEL

LE MAINTIEN DES PEINES RELATIVES À LA CONSOMMATION DE
MARIJUANA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. La recherche médicale a accumulé des preuves convaincantes que fumer la marijuana est extrêmement dangereux et attaque souvent les poumons, le cerveau, les tissus reproducteurs et le métabolisme cellulaire, et il est prouvé hors de tout doute qu'assouplir les peines relatives à la marijuana a pour effet direct d'en accroître l'usage de façon spectaculaire. Je propose donc, appuyé par le député de Huron-Bruce (M. Cardiff):

Que le gouvernement promette de ne pas alléger les dispositions actuelles de la loi sur la marijuana, ce qui pourrait facilement s'interpréter comme une approbation ou un encouragement à utiliser cette drogue très dangereuse.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Article 43 du Règlement

LES ACCORDS FISCAUX ENTRE LE
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCESLA RÉDUCTION DES VIREMENTS AUX PROVINCES—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, le 3 février dernier le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social révélait à la Chambre qu'elle allait augmenter de 13.4 p. 100 ses virements de 4.6 milliards aux gouvernements provinciaux au titre de la santé. Hier, le secrétaire d'État (M. Reagan) a annoncé qu'il allait augmenter d'au moins 12 p. 100 les virements de 1.825 milliard aux provinces au titre de l'enseignement postsecondaire. Je propose donc appuyé par le député de Fraser Valley-Ouest (M. Wenman):

Que le ministre des Finances, à l'appel des motions aujourd'hui, explique à la Chambre de quels crédits proviennent les virements réduits aux provinces lesquels selon lui devraient atteindre 3.2 milliards durant les cinq prochaines années et d'après les calculs des provinces, atteindraient la somme de 4.5 milliards à être versés pour financer les programmes établis.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA CONDITION PHYSIQUE ET LE SPORT AMATEUR

LE MATCH DE HOCKEY DES PARLEMENTAIRES—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gilbert A. Parent (Welland): Madame le Président, je prends la parole au sujet d'une affaire aujourd'hui urgente et importante. Compte tenu du fait qu'une équipe de hockey de coalition formée de conservateurs et de néo-démocrates n'a pu empêcher hier soir une victoire écrasante des libéraux, je propose . . .

Des voix: Non, non!

M. Parent: . . . avec l'appui du député de Restigouche (M. Harquail):

Que la Chambre félicite officiellement les vainqueurs qui ont pu donner une aussi bonne performance sur la glace que sur la parquet de la Chambre.

M. Regan: Neuf à zéro!

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

• (1415)

Mme le Président: Avant que nous n'entamions la période des questions, je demanderais aux députés de bien vouloir faire disparaître les magnifiques pommes que je vois sur leurs pupitres.

M. Clark: Comme je ne suis pas prêt à faire n'importe quoi pour attirer l'attention sur le mois des pommes au Canada, j'apprecie votre injonction, madame le Président.

Des voix: Bravo!